

PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
C.C.A.S.

Séance du 13 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à 19 heures, le CCAS de Plaudren s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Présidente, en session ordinaire, l'ordre du jour a été transmis aux membres le 8 avril 2022.

Présents : Mmes LE LUHERNE Nathalie, EVENO Joëlle, GEORGES Régine, GURTNER Christine, PASCO Marie-Dominique, THOMAS Annick, ROCHER Gwladys

Absents excusés : OFFRET Maryse (ayant donnée pouvoir à LE LUHERNE Nathalie)

Absents : FERIR Michaël, LORIC Martine, LE BARBIER Manuela

Secrétaire : ROCHER Gwladys

Votants : 8

L'appel est effectué et le quorum est constaté.
Le PV de la séance du 31 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

N° 2022 CCAS 03-007- DEVIS CUISINE LANN FEUTAN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE PLAUDREN,

Rapporteur : Madame Régine GEORGES

Mme La Présidente présente aux membres du Conseil le devis de l'entreprise AES MENARD pour la réalisation de la cuisine de Lann Feutan.

Il y a lieu de se prononcer sur ce devis d'un montant de 6 839.09 € TTC.

DECIDE, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **D'APPROUVER** le devis concernant le remplacement de la cuisine de Lann Feutan d'un montant de 6 839.09 € TTC avec l'entreprise AES MENARD ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document afférent au dossier

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 19h30.

La Présidente du CCAS de PLAUDREN,
Nathalie LE LUHERNE

